

Volumen récoltés							
Régénération		Amélioration Futaie TSF		Taillis		Total	
prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé
en m ³ totaux récoltés au cours de l'aménagement							
1950	1942	1235	1608	3645	2659	6830	6209
						Ecart	
						+/-	%
						-621	9
en m ³ /ha/an récoltés au cours de la période 2000/2011 (ha de surface en sylviculture de production)							
0,75	0,74	0,47	0,62	1,39	1,02	2,61	2,38

* Les volumes prévus sont issus du tarif aménagement (tarif Schaeffer rapide 12). Les volumes réalisés sont issus des fiches de martelage (= volume total tige + coefficient de houppier sur la base d'un tarif commercial).

- **Analyse succincte du bilan des volumes récoltés.**

On constate une différence de -9% soit -621 m³, entre les volumes prévus et ceux réalisés. Cette différence de la récolte par rapport aux prévisions s'explique essentiellement par les coupes de taillis dans l'ancien groupe de Taillis sous Futaie. En effet, au cours de l'aménagement précédent les coupes de TSF n'ont pas été suivies, puisque les parcelles ont plutôt fait l'objet d'une gestion en futaie irrégulière extensive. Les estimations faites à l'époque pour la récolte du taillis sont au dessus des volumes récoltés réalisés.

- **Forêts non domaniales : modes de mobilisation habituellement utilisés (bois sur pied, bois façonné, affouage).**

La majorité des produits est commercialisée sur pied. Le bois de chauffage est délivré aux affouagistes.

B - Desserte forestière

- **Etat de la voirie forestière**

Type de dessertes	Long. Totales (m)	Densité		Etat général	Points noirs existants	Rôle multi-fonctionnel ? (DFCI, touristique, pastoral, cynégétique...)
		km /100 ha	cumulée oui/non			
 routes en planées ponctuel						Promenades +cynégétique
	900			Moyen	RAS	Promenades +cynégétique
	350			Moyen	RAS	Promenades +cynégétique
Routes publiques participatives (la Casse)	925	0,998	oui	Bon	RAS	
Pistes et sommières	5967	2,74	oui	Moyen	RAS	Promenades +cynégétique

*Les routes publiques ne jouant aucun rôle ne sont pas comprises.

La forêt est mal desservie avec 1,175 km de routes forestières et de pistes accessibles aux grumiers. Il faudra prévoir de recharger et élargir la route forestière des parcelles 23 à 12, avec aire de retournement, soit 750 mètres et recharger la piste forestière contre la parcelle 23 ayant pour longueur 350 mètres, avec aire de retournement. Le réseau de pistes et sommières non accessibles est quant à lui satisfaisant.